



PANORAMA DE PRESSE

20/04/2010

CGT

Sommaire

Syndicalisme (1 Document)

Nord Eclair - 20/04/2010 - [LILLE Le congrès départemental de la CGT débute aujourd'hui](#) (409 mots)

Le 40e congrès de l'Union départementale CGT, qui débute ce matin au Nouveau Siècle en présence du secrétaire national, Bernard Thibault, sera marqué par un important renouvellement de la direction. ...

Mouvements sociaux (10 Documents)

Bulletin Quotidien - 19/04/2010 - [La CFDT, la CGT, FSU, Solidaires et Unsa ont appelé les salariés à manifester "très nombreux" lors d'"un grand 1er mai unitaire", dans une déclaration commune publiée vendredi. Les cinq organisations affirment la nécessité de "donner la priorité au maint](#) (269 mots)

La CFDT, la CGT, FSU, Solidaires et Unsa ont appelé les salariés à manifester "très nombreux" lors d'"un grand 1er mai unitaire", dans une déclaration commune publiée vendredi. Les cinq organisations...

L'Humanité - 20/04/2010 - [Mobilisation pour un grand 1er Mai](#) (338 mots)
Emploi, salaires et retraite, les syndicats diffusent aujourd'hui leur appel commun.

Le Monde - 20/04/2010 - [Bernard Thibault \(CGT\) durcit le ton face au gouvernement](#) (95 mots)

A moins de deux semaines de la mobilisation du 1er mai, qu'il espère " la plus large possible ", le secrétaire général de la CGT a accusé le ministre du travail, Eric Woerth, de tenir " un double lan...

Aujourd'hui en France - 20/04/2010 - [Le Sud-Est reconduit la grève mercredi](#) (463 mots)

Le secrétaire général de la CGT-Cheminots, Didier Le Reste, a eu beau plaider hier, à demi-mot, pour un arrêt du mouvement, les cheminots sur le terrain en ont décidé autrement. En région Rhône-Alpes...

L'Humanité - 20/04/2010 - [La SNCF confirme une table ronde nationale ce mercredi](#) (463 mots)

La direction semble avoir renoncé à son préalable de reprise du travail. La CGT, qui a annoncé sa participation, souhaite négocier l'ordre du jour. La grève se poursuit en Midi-Pyrénées et en Rhône-Alpes.

L'Humanité - 20/04/2010 - [Un « scoop » opportun](#) (273 mots)

Alors que le conflit entre dans son 14e jour, Libération fait « des révélations » sur la gestion du CE lyonnais de la SNCF.

La Croix - 20/04/2010 - [SNCF, les ressorts d'une grève](#) (542 mots)

Une table ronde doit se tenir demain entre syndicats et direction. Sur le terrain, la tendance est confuse

Le Monde - 20/04/2010 - [La grève à la SNCF en voie de " suspension ", selon la CGT](#) (287 mots)

Le secrétaire général de la CGT-Cheminots, Didier Le Reste, a déclaré, lundi 19 avril sur RMC, que son organisation s'orientait " vers la suspension de la grève ". " Je pense qu'aujourd'hui, les chem...

Les Echos - 20/04/2010 - [SNCF : les bastions sudistes de la grève font de la résistance](#) (629 mots)

Le conflit social a été reconduit pour un 14 e jour aujourd'hui, notamment dans les régions les plus mobilisées, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Didier Le Reste (CGT), qui avait évoqué une « suspension » de la grève, n'a pas été suivi.

Libération - 20/04/2010 - [Grève SNCF : Didier Le Reste \(CGT\) pris à contre-pied par sa base](#) (178 mots)

La force des ondes a ses limites. Après avoir annoncé hier matin sur RMC que le mouvement social à la SNCF s'orientait «vers la suspension de la grève, pour la CGT en tout cas», le leader cégétiste d...

Protection sociale (6 Documents)

20 Minutes - 19/04/2010 - [Xavier Bertrand « Nous ne voulons pas être rigides »](#) (483 mots)

Bernard Thibault (CGT) a estimé, hier, que le débat sur les retraites était « faussé ». Y a-t-il vraiment une place pour la négociation ? Pour la discussion, pour la concertation, oui. Si nous somme...

La Croix - 20/04/2010 - [Les syndicats cherchent une position commune sur les retraites](#) (648 mots)

Dans les grandes lignes, la majorité des syndicats, opposés à un report de l'âge légal au-delà de 60 ans, sont convaincus de la nécessité de nouvelles ressources. Mais dans le détail, les revendications divergent

Les Echos - 20/04/2010 - [Les syndicats restent en quête de revendications communes](#) (515 mots)

Les responsables retraite de sept syndicats se sont réunis hier pour tenter de rapprocher leurs positions. La volonté de maintenir l'unité est forte, mais les divergences aussi.

Libération - 20/04/2010 - [Retraites : remettons tout à plat](#) (924 mots)

Les prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR) sont-elles volontairement catastrophistes? En vérité, ce qui pose problème, ce sont surtout les interprétations trompeuses qu'en font la dr...

Enjeux Les Echos - 01/03/2010 - [RÉFORME DES RETRAITES: DU BILLARD À TROIS BANDES](#) (197 mots)

15 Février Nicolas Sarkozy reporte la réforme à l'automne et annonce que le dossier de la pénibilité sera traité « en parallèle ».

Le Figaro Magazine - 17/04/2010 - [Le son du COR](#) (911 mots)

Ce n'est pas le COR qui sonne, c'est le tocsin! Les prévisions (probablement optimistes !) du Conseil d'orientation des retraites donnent le vertige. 40 milliards de déficit dans cinq ans si les chos...

Europe et international (1 Document)

Le Monde - 20/04/2010 - [G20 social Le monde du travail aussi a besoin de régulations](#) (1433 mots)

A la veille du premier G20 social, attendu à Washington les 20 et 21 avril, les ministres du travail et de l'emploi devaient consulter lundi 19 avril les partenaires sociaux du Brésil, d'Inde, d'Indo...

Syndicalisme



Edition de Béthune

Mardi 20 Avril 2010

LILLE Le congrès départemental de la CGT débute aujourd'hui

Le 40e congrès de l'Union départementale CGT, qui débute ce matin au Nouveau Siècle en présence du secrétaire national, Bernard Thibault, sera marqué par un important renouvellement de la direction. CHRISTELLE JEUDY > christelle.jeudy@nordeclair.fr Ce sont d'intenses débats qui attendent les militants de la CGT réunis en congrès départemental à Lille depuis ce mardi matin. Un congrès qui sera marqué par un important renouvellement de la direction puisque Philippe Detrez, le secrétaire général de l'union départementale (UD) CGT, achève son quatrième mandat et doit passer le relais à Vincent Delbar : conducteur de machines chez Lesaffre, l'entreprise agroalimentaire de Marcq-en-Baroeul, le futur secrétaire général de l'UD a lui-même abandonné ses

fonctions à la tête de l'union locale de Lille (10 000 syndiqués) il y a quatre mois.

Temps fort avec les entreprises en lutte

D'autres changements sont prévus, comme le départ de la secrétaire de l'UD et de son trésorier. « Les conditions de renouvellement de l'équipe sont aujourd'hui réunies », assure Philippe Detrez qui conserve les responsabilités au niveau national qu'il assumait depuis plus d'un an. Ce congrès lillois s'inscrit dans le prolongement du congrès confédéral de décembre dernier qui s'était tenu à Nantes. Et dans un contexte social tourmenté, au coeur notamment d'un conflit qui dure à la SNCF, le congrès nordiste a aussi prévu de consacrer un temps fort aux entreprises en lutte de la région (Total, SCA Linselles, la caserne

Vandamme, les cheminots de Somain, le CHRU de Lille, etc.). L'autre sujet que les militants de la CGT ne pourront pas éluder sera également celui de la réforme à venir des retraites. Parmi les thèmes soumis au débat, le congrès mettra aussi l'accent sur la syndicalisation et comment correspondre aux besoins des salariés d'aujourd'hui. « Avec la mobilité professionnelle, la flexibilité, la précarité, l'image classique du syndicalisme dans une grande entreprise a changé. Il faut trouver une organisation plus adaptée », note Philippe Detrez. De quoi nourrir les débats auxquels doivent participer les 400 délégués réunis à Lille jusqu' à jeudi.

Tous droits réservés : Nord Eclair
2B9783E583B0220A050513105E0591D837C4525466F035BF4171763

[Retour Sommaire](#)

Mouvements sociaux

Lundi 19 Avril 2010

Vingt-quatre heures En France

La CFDT, la CGT, FSU, Solidaires et Unsa ont appelé les salariés à manifester "très nombreux" lors d'"un grand 1er mai unitaire", dans une déclaration commune publiée vendredi. Les cinq organisations affirment la nécessité de "donner la priorité au maint

La CFDT, la CGT, FSU, Solidaires et Unsa ont appelé les salariés à manifester "très nombreux" lors d'"un grand 1er mai unitaire", dans une déclaration commune publiée vendredi. Les cinq organisations affirment la nécessité de "donner la priorité au maintien des emplois" et réclament un renforcement du pouvoir d'achat avec notamment "l'amélioration des minima sociaux". Des mesures qui "doivent être

financées par la suppression du bouclier fiscal, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires et la création d'une tranche d'impôt supplémentaire pour les hauts revenus". A propos des retraites, les cinq syndicats déclarent qu'il "n'est pas acceptable" que "les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant". Toute réforme, concluent

les syndicats, "doit garantir la pérennité du système par répartition en assurant son financement et en corrigeant les inégalités". FO a déjà annoncé qu'elle organiserait son propre 1er mai, la CFE-CGC qu'elle n'appelait pas à manifester ce jour-là. La CFTC n'a pas encore rendu publique sa position.

Mardi 20 Avril 2010

Social-Eco

Mobilisation pour un grand 1er Mai

Emploi, salaires et retraite, les syndicats diffusent aujourd'hui leur appel commun.

Comme elle l'avait décidé lors de l'intersyndicale du 30 mars dernier, aujourd'hui, les 5 organisations signataires (CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires) devraient conjuguer leurs efforts en diffusant un appel à tous les salariés « pour un grand premier mai revendicatif unitaire ». Rendu public en fin de semaine dernière, l'appel se présente sous la forme d'une « interpellation » du président de la République « en vue d'un sommet social ». La rencontre entre Nicolas Sarkozy et les syndicats pourrait se produire au début du mois de mai. Les 5 organisations syndicales ont choisi d'y porter, ensemble, des objectifs communs. Elles veulent « donner la

priorité au maintien de l'emploi », « améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités » et elles font de « l'avenir des retraites un choix de société ». Dans les entreprises et les localités, ensemble ou parallèlement, les militants des 5 syndicats vont faire connaître aux salariés leurs exigences. Ils espèrent avant tout créer les conditions d'une participation massive aux manifestations du 1er mai qui prendront un caractère revendicatif exceptionnel. « Les salariés de toutes les entreprises, y compris les plus petites, mais aussi les retraités et les familles pourront, ce samedi-là, participer aux manifestations. Ce qui ne leur est pas toujours possible en

semaine », indique un militant CGT de Seine-Saint-Denis. La CGT en particulier mise gros sur « un énorme 1er Mai ». Il s'agira pour les syndicats de montrer, dès le début de l'affrontement qui s'annonce, l'ampleur du refus des salariés d'accepter un recul social sur leurs retraites. Un refus qui pourrait conduire le gouvernement à rectifier des projets qu'il se garde bien aujourd'hui d'exposer publiquement, mais dont chacun sait qu'ils visent pour l'essentiel à retarder l'âge du départ et allonger la durée de la cotisation.

Olivier Mayer

Le Monde

Mardi 20 Avril 2010

Politique

Social

Bernard Thibault (CGT) durcit le ton face au gouvernement

A moins de deux semaines de la mobilisation du 1er mai, qu'il espère " la plus large possible ", le secrétaire général de la CGT a accusé le ministre du travail, Eric Woerth, de tenir " un double langage " sur la réforme des retraites. " Le gouvernement veut empêcher un vrai débat transparent sur les solutions à apporter aux régimes de retraite ", a ajouté M. Thibault, qui parle d'un " dialogue faussé " dans *Le Journal du dimanche* du 18 avril.

Tous droits réservés : Le Monde
759BC3E887C0D806950C1A602404E1303AB48E55162C30F00948F65

Diff. 367 153 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Mardi 20 Avril 2010

ACTU

SNCF

Le Sud-Est reconduit la grève mercredi

Le secrétaire général de la CGT-Cheminots, Didier Le Reste, a eu beau plaider hier, à demi-mot, pour un arrêt du mouvement, les cheminots sur le terrain en ont décidé autrement. En région Rhône-Alpes, quasiment toutes les assemblées générales de conducteurs et de contrôleurs ont voté hier la reconduction de la grève, pour une quatorzième journée d'affilée. Même détermination en région Midi-Pyrénées, notamment à Toulouse. Sur les dépôts de Rodez, Capdenac et Tarbes, les conducteurs ont voté la poursuite du mouvement « à une très forte majorité », a indiqué Christophe Marre, délégué syndical CGT, qui réclame « l'arrêt des restructurations et une véritable politique de l'emploi ». Bref, le retour à la normale souhaité par Didier Le Reste - « On va vers la suspension de la grève », a déclaré le leader de la CGT-Cheminots sur RMC - n'a pas été

suivi d'effets dans le sud-est de la France.

En revanche, les cheminots CGT du Languedoc-Roussillon, un des bastions de la grogne, ont en revanche voté hier soir pour la reprise du travail, à l'exclusion des agents chargés du fret. Le syndicat SUD-Rail continue, lui, d'appeler à une radicalisation du mouvement, mettant ainsi la CGT en porte-à-faux dans de nombreux dépôts ferroviaires. Entamé le 6 avril dernier à l'appel de ces deux syndicats, il s'agit désormais du plus long conflit à la SNCF depuis la réforme des régimes spéciaux de retraite en 2007. Malgré la poursuite du mouvement, une table ronde reste programmée demain entre la direction et les quatre syndicats représentatifs de la maison (CGT, SUD-Rail, CFDT-Fgaac et Unsa). Quels seront les thèmes ouverts à la négociation ? Rien n'est clair pour l'instant.

Ces derniers jours, des « discussions » ont eu lieu au niveau régional. « Mais il ne s'agit en aucune manière de négociations », précisait-on hier soir au siège de la SNCF. Concernant l'ordre du jour de la table ronde de demain, celui-ci ne devrait être connu que « mardi après-midi », la direction préférant entretenir le flou sur les éventuels sujets négociables. Du côté de la CGT, on enchaîne donc les réunions afin d'élaborer une stratégie face à la direction et face aux autres organisations syndicales.

Quant à SUD-Rail, l'un de ses porte-parole, Alain Cambi, s'interroge : « Nous n'avons reçu ni convocation, ni ordre du jour.

Pourtant, nous savons quoi réclamer : un moratoire sur les restructurations, l'arrêt des suppressions d'emplois et, pour les personnels roulants, l'arrêt de l'hyperspécialisation ».

SÉVERINE CAZES

Mardi 20 Avril 2010

Social-Eco

La SNCF confirme une table ronde nationale ce mercredi

La direction semble avoir renoncé à son préalable de reprise du travail. La CGT, qui a annoncé sa participation, souhaite négocier l'ordre du jour. La grève se poursuit en Midi-Pyrénées et en Rhône-Alpes.

La table ronde de négociation proposée par la SNCF pour ce mercredi 21 avril aura vraisemblablement lieu. La direction qui avait mis comme condition à sa tenue la reprise du travail, semble avoir renoncé à ce préalable. Interrogé sur Europe 1, le président de l'entreprise publique, Guillaume Pepy, a annoncé qu'il se satisferait « d'une dynamique de reprise ». Il a aussi souhaité que « la réunion de mercredi soit positive, constructive pour tout le monde ».

Négocier l'ordre du jour de la table ronde

De son côté, la CGT cheminots a confirmé qu'elle participerait à cette réunion. Le syndicat a également annoncé qu'il souhaitait que l'ordre du jour de la table ronde soit négocié, afin que les revendications des cheminots y soient examinées. « On ne peut pas simplement s'asseoir pour négocier le calendrier social du

président », a ainsi déclaré sur i-Télé son secrétaire général, Didier Le Reste. « Tout ne sera pas réglé le 21 avril (...) La grève s'arrêtera lorsque la direction aura produit suffisamment de réponses à nos questions », a-t-il ajouté.

Au quatorzième jour de conflit à la SNCF, la grève se poursuit dans plusieurs régions. En Rhône-Alpes, contrôleurs et agents de conduites ont reconduit la grève pour 24 heures. Même chose en Midi-Pyrénées, où une « très forte majorité », selon Christophe Marre, délégué syndical CGT chez les conducteurs, a voté la poursuite de l'action. Les discussions en cours avec les directions régionales ont abouti à ce que la suspension de la grève soit votée par plusieurs assemblées générales comme celle du Havre, de Paris Est ou encore de Nancy. A l'heure où ces lignes étaient hier écrites, la décision des cheminots de la région

Languedoc-Roussillon où le conflit est particulièrement suivi, n'était pas encore connue. Selon la CGT, au plan national, le mouvement devrait aller dans le sens de « la suspension de la grève ». Mais « à condition que la direction joue le jeu » de la négociation.

Le gouvernement souffle sur les braises

Ce jeu de la négociation, le gouvernement ne semble pas vouloir y prendre part. Il semble même plutôt décidé à souffler sur les braises du conflit. Ainsi, après Jean-Louis Borloo et éric Woerth dimanche, c'est Luc Chatel qui s'en est pris hier aux grévistes, en affirmant notamment que « vu le contexte, la situation de la grève à la SNCF qui perdure, je pense que (cela) surprend beaucoup de nos concitoyens ».

Pierre-Henri Lab

Mardi 20 Avril 2010

Social-Eco

Un « scoop » opportun

Alors que le conflit entre dans son 14e jour, Libération fait « des révélations » sur la gestion du CE lyonnais de la SNCF.

Une fois n'est pas coutume ? D'habitude, c'est en ouvrant le Figaro à l'occasion d'un conflit social dans lequel la CGT est engagée, que le lecteur pourra prendre connaissance de pseudo-révélation concernant le syndicat et son prétendu « financement occulte ». Cette fois-ci, à la faveur de la grève qui entre aujourd'hui dans son quatorzième jour à la SNCF, c'est, au tour, de Libération de donner dans la coïncidence. Le quotidien, qui n'aura publié que peu de lignes sur le conflit actuel, a consacré, hier, une double

page à une instruction qui serait en cours à Lyon sur le comité d'entreprise régional de la SNCF. Un CE dirigé par des élus de la CGT qui se trouve, ô surprise, au cœur de la mobilisation cheminote. Le journal, propriété de monsieur de Rothschild, nous apprend qu'une instruction serait en cours pour « faux et abus de confiance après une plainte de dissidents (sic) » et que onze syndicalistes de toutes obédiences sont, non pas mis en examen, mais seulement « témoins assistés ».

Dans un deuxième article, le journal,

qui raconte plusieurs litiges opposant des salariés du CCE SNCF à leur direction, y voit la preuve que la CGT se comporte en « patron voyou ». Mettre sur le même plan la CGT et le patronat, qui délocalise à tour de bras, ferme des usines ou procède à des licenciements boursiers par milliers... il est sûr que la direction de la SNCF et le gouvernement n'en attendaient pas autant d'un « journal d'opposition ».

P.-H. L.

Économie

Papier

SNCF, les ressorts d'une grève

Une table ronde doit se tenir demain entre syndicats et direction. Sur le terrain, la tendance est confuse

Au treizième jour du conflit à la SNCF, le secrétaire général de la CGT-cheminots Didier Le Reste a estimé hier qu'on se dirigeait « vers la suspension de la grève ». Pour le responsable syndical des « premiers résultats » ont été obtenus localement, comme des postes supplémentaires ou des moratoires sur certaines réorganisations... « Quand je dis que nous allons vers une suspension de la grève, ce n'est pas un appel, précise-t-il. Je prends juste acte de plusieurs décisions d'assemblées générales », ajoutant que son syndicat participera demain à une table ronde organisée par la direction de la SNCF avec les syndicats représentatifs. « Une réunion de discussions et non de négociations, insiste un cadre de la compagnie ferroviaire. Cette table ronde avait été proposée dès le début du conflit. Guillaume Pepy reste sur sa ligne de conduite : on négocie avant la grève et on obtient davantage avant le conflit que pendant... »

C'est peut-être là la première leçon de ce conflit. Une source proche de la

direction estime que c'est sans doute la première fois qu'en tant que président et face à un conflit inhabituellement long, Guillaume Pepy est resté inflexible. Soutenu d'ailleurs dans sa fermeté par les pouvoirs publics.

« Nous assistons peut-être là à l'amorce d'un bouleversement culturel sur le plan social », analyse Bernard Aubin, secrétaire général du syndicat CFTC-cheminots, qui évoque « la fin de la cogestion occulte » entre la direction et la CGT. « Guillaume Pepy veut désormais négocier avec tout le monde et dans la transparence », dit-il.

Pour expliquer l'enlisement du conflit, certains observateurs ont mis en avant des relations « compliquées » entre le patron de la SNCF et celui des cheminots CGT. Ou encore la volonté de Didier Le Reste de réaliser une dernière action d'éclat avant sa retraite à la fin de l'année et une éventuelle reconversion politique. Mais la confusion syndicale qui a marqué la grève vient surtout d'une sourde guerre syndicale, à un an d'élections

représentatives au sein de la SNCF. La CGT a été en effet parfois critiquée par sa base pour n'être plus assez contestataire et radicale. Elle doit donc reprendre la main sur les cheminots tentés de rejoindre la ligne plus dure de SUD-rail.

Ce week-end, SUD estimait d'ailleurs dans un communiqué que « l'amplification du mouvement est bien à l'ordre du jour ». Pour Didier Le Reste, cet « appel à la grève générale » est un « épiphénomène ». « SUD-rail aurait pu avoir du crédit s'il n'avait pas été absent du conflit pendant ses premiers jours », assène le responsable CGT.

Pour autant, et même si la tendance générale est au retour progressif à la normale, certains dépôts n'entendent pas céder. Hier, presque toutes les assemblées générales réunies dans les zones de Lyon et Chambéry ont voté la reconduction de la grève, tout comme les conducteurs et contrôleurs en Midi-Pyrénées. Le conflit s'essouffle mais les braises ne sont pas éteintes.

MICHEL WAINTRAP

Le Monde

Mardi 20 Avril 2010

Economie - Entreprises

Social

La grève à la SNCF en voie de " suspension ", selon la CGT

Le secrétaire général de la CGT-Cheminots, Didier Le Reste, a déclaré, lundi 19 avril sur RMC, que son organisation s'orientait " vers la suspension de la grève ". " Je pense qu'aujourd'hui, les cheminots vont décider dans un certain nombre d'endroits de suspendre leur action. Nous sommes sur cette trajectoire à condition que l'entreprise joue le jeu ", a-t-il ajouté. Cette annonce de la CGT prend le contre-pied de l'autre syndicat gréviste, SUD-Rail, qui avait indiqué, dimanche, que " l'amplification de la mobilisation est (...) à l'ordre du jour ". Les cheminots devaient se prononcer,

lundi, en assemblée générale, sur la suite du mouvement.

Grâce aux discussions ouvertes depuis quelques jours entre les directions régionales et des représentants syndicaux, la situation s'était détendue dans plusieurs régions, notamment en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où les conducteurs avaient repris le travail vendredi. Dimanche, le directeur des ressources humaines de la SNCF, François Nogué, avait même déclaré que " les choses - allaient - progressivement revenir à la normale " d'ici à mercredi 21 avril, le jour où doit se tenir une table ronde avec les

syndicats de cheminots représentatifs.

Interrogé, lundi sur Europe 1, le président de la SNCF, Guillaume Pepy, a estimé que le conflit coûterait " sans doute près de 100 millions d'euros ". Selon lui, le fret ferroviaire " a été véritablement massacré par la grève " puisqu'elle a causé un manque à gagner de " 30 millions d'euros " et " un transfert de marchandises sur la route ". - (AFP.)

Mardi 20 Avril 2010

Services

SNCF : les bastions sudistes de la grève font de la résistance

Le conflit social a été reconduit pour un 14 e jour aujourd'hui, notamment dans les régions les plus mobilisées, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Didier Le Reste (CGT), qui avait évoqué une « suspension » de la grève, n'a pas été suivi.

Si loin, si proche. La perspective de la fin de la grève à la SNCF - esquissée ces dernières heures à la fois par la CGT et la direction de l'entreprise publique - ne se rapproche que lentement. Alors que le conflit achève aujourd'hui sa deuxième semaine, quelques bastions continuent en effet de se mobiliser. Ainsi, les assemblées générales tenues en Rhône-Alpes et en Midi-Pyrénées ont presque toutes reconduit le mouvement hier. Les grévistes de Languedoc-Roussillon (sauf ceux du fret) ont en revanche suspendu leur participation, de même que les contrôleurs de Toulon et les conducteurs d'Avignon.

La poursuite du mouvement vient en partie contredire le sentiment exprimé quelques heures plus tôt par Didier Le Reste. « On va vers la suspension de la grève, pour la CGT en tout cas », avait annoncé hier matin le dirigeant du premier syndicat de la SNCF. « Je pense que les cheminots vont décider dans un certain nombre d'endroits de suspendre leur action. Nous sommes sur cette trajectoire, à condition que l'entreprise joue le jeu », avait-il ajouté. Objectif en partie raté. Chauffés à blanc par treize jours de conflit, et alors que se sont greffées à cette grève nationale des revendications très locales, les cheminots du sud de la France ont

maintenu le cap, la plupart du temps à « une grande majorité », selon les syndicats. Le taux de participation a ainsi peu varié d'une semaine à l'autre (28,49 % de grévistes hier chez les contrôleurs, 32,67 % chez les conducteurs et 3,97 % pour l'ensemble des cheminots). « SUD-Rail souffle sur les braises depuis plusieurs jours pour faire tourner en bourrique la CGT, qui ne sait pas comment se dépêtrer de ce conflit », analyse le responsable d'un autre syndicat.

Très discret au début, SUD appelle depuis quelques jours à une « amplification » de la grève. « Surenchère complètement stérile », a jugé Guillaume Pepy. Conforté ce week-end par plusieurs ministres qui lui ont apporté leurs soutiens, le président de la SNCF a martelé qu'il ne voulait plus de « grève réflexe, cette fameuse "gréviculture" ».

Perturbations variables

Le dirigeant a toutefois assoupli sa position afin de trouver une porte de sortie à cette crise, qui a coûté « sans doute près de 100 millions d'euros » au groupe public, dont 30 millions rien qu'à cause des perturbations ayant touché Fret SNCF (« Les Echos » d'hier). La table ronde de demain - qui doit réunir tous les syndicats de l'entreprise, y compris l'Unsa et la CFDT-FGAAC, qui n'ont

pas pris part au mouvement - se tiendra s'il y a « une dynamique de reprise du travail ». Jusqu'ici, la direction avait fait de la fin totale de la grève un préalable à cette rencontre. Reste à savoir ce que Guillaume Pepy entend par dynamique. « Les militants locaux pourraient être tentés de prolonger au moins jusqu'à demain pour contrer les plans de la direction », estime un syndicaliste.

Avec cette grève inextricable, les voyageurs doivent en tout cas s'attendre à de nouvelles perturbations, variables selon les régions. En moyenne, la SNCF annonce pour aujourd'hui un service quasiment identique à celui des jours précédents, soit 85 % des Transiliens, 80 % des TER et 90 % des TGV. En parallèle, la compagnie s'est organisée pour transporter les voyageurs cloués au sol par le volcan islandais. Environ 12.000 places supplémentaires seront proposées aujourd'hui, en grande majorité sur le trafic domestique (5.000) et sur Eurostar (5.000).

RENAUD HONORE



Mardi 20 Avril 2010

Economie Expresso

Les gens

Grève SNCF : Didier Le Reste (CGT) pris à contre-pied par sa base

La force des ondes a ses limites. Après avoir annoncé hier matin sur RMC que le mouvement social à la SNCF s'orientait «*vers la suspension de la grève, pour la CGT en tout cas*», le leader cégétiste des cheminots, Didier Le Reste, a été en partie démenti dans l'après-midi par la base. Au treizième jour du

conflit mené par SUD et la CGT, les grévistes de Midi-Pyrénées et de Rhône-Alpes, parmi les noyaux durs du conflit, ont ainsi reconduit la grève pour aujourd'hui, maintenant la pression avant la table ronde nationale prévue pour demain. La direction de la SNCF comptabilisait hier à la mi-journée 28,49 % de

grévistes chez les contrôleurs et 32,67 % chez les conducteurs. Pour l'ensemble des cheminots, le taux de grévistes était hier de 3,97 %, contre un peu plus de 5 % vendredi. photo Afp

Tous droits réservés : Libération
019C337D84F0360FE5851C40120211583EB48D5C467835B6AB9238B

Diff. 144 054 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

Protection sociale



Lundi 19 Avril 2010

actualite-economique

« Nous ne voulons pas être rigides »

Xavier Bertrand Secrétaire général de l'UMP

Bernard Thibault (CGT) a estimé, hier, que le débat sur les retraites était « faussé ». Y a-t-il vraiment une place pour la négociation ?

Pour la discussion, pour la concertation, oui. Si nous sommes fermes sur la volonté de réformer, nous ne voulons pas être rigides. Mais, de tous les pays d'Europe, la France est celui où l'on part à la retraite le plus tôt. Puisqu'on vit beaucoup plus longtemps, il faut accepter de travailler un peu plus longtemps, en tenant compte, par exemple, de la situation des mères de famille et de la pénibilité de certains métiers.

L'opinion publique y est-elle prête ?

Oui, les Français ont pris conscience que l'allongement de la durée de vie l'exige. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites a montré que les besoins de financement des retraites seraient compris entre 71 et 114 milliards d'euros par an en 2050. Les gens se rendent compte de l'urgence, mais ils ne veulent pas que nous décidions seuls dans nos bureaux. Leur seul tabou, c'est la baisse des pensions. Ensuite, les autres pistes doivent être étudiées sérieusement.

Même une taxe sur les bénéfices des banques comme le pense Laurent Fabius (PS) ?

Si l'on confisquait la totalité des bénéfices des banques (11 milliards par an), il manquerait encore 22 milliards chaque année. Il compte les trouver où M. Fabius ? Il veut jouer au Loto ? Et puis, nos banques seraient laminées en un an par la concurrence étrangère. Sur le financement des retraites, il n'existe pas de formule magique.

Que proposez-vous pour les 55-65 ans dont le taux d'activité n'est que de 38 % aujourd'hui ?

Depuis janvier, les entreprises doivent être couvertes par un accord sur l'emploi des seniors. C'est un premier pas. Mais je suis persuadé qu'il faut explorer d'autres pistes. Le principal problème est le coût du travail d'un senior, beaucoup plus lourd que celui d'un junior.

Et sur la pénibilité du travail ?

Je l'ai dit, pour que cette réforme soit juste, il faudra prendre en compte la pénibilité de certains métiers sans pour autant créer de nouveaux régimes spéciaux. Le Mouvement populaire organise une convention nationale sur les retraites le 19 mai, nous ferons des propositions à Eric Woerth. Ce serait bien que tous les partis en fassent autant...

Vous en doutez ?

J'aimerais que le Parti socialiste parle d'une même voix. François Hollande et Manuel Valls pensent qu'il faut travailler plus longtemps. Mais pas Vincent Peillon. Quant à Martine Aubry, on ne sait plus ce qu'elle pense...

dans 20 Minutes du 19/04/2010

Les syndicats cherchent une position commune sur les retraites

Dans les grandes lignes, la majorité des syndicats, opposés à un report de l'âge légal au-delà de 60 ans, sont convaincus de la nécessité de nouvelles ressources. Mais dans le détail, les revendications divergent

S'il y a une chose sur laquelle ils s'entendent, c'est bien qu'une réforme des retraites est nécessaire. Mais au-delà, la recherche de convergences s'avère compliquée. C'est donc à un examen détaillé des positions de chacun que les experts retraite de sept syndicats, à l'exception de Force ouvrière, qui boude l'intersyndicale depuis juillet 2009, ont tenté de se livrer hier en fin d'après-midi en se réunissant au siège de la CGT. Une nouvelle réunion, avec les numéros un syndicaux cette fois, prévue le 26 avril, devra ensuite décider d'éventuelles mobilisations communes sur les retraites mais aussi l'emploi et le pouvoir d'achat, au-delà du 1er mai.

En attendant, « pour élaborer une riposte commune, il faut déjà qu'on s'entende sur le détail de ce que l'on refuse », résume Pierre Khalfa, secrétaire national de Solidaires. Or, si la majorité des syndicats font du report de l'âge légal de départ au-delà de 60 ans, envisagé par le gouvernement, un casus belli, la CFE-CGC, syndicat des cadres, n'y est, elle, pas opposée. De même, alors que la réforme de 2003, adoptée avec l'aval de la CFDT et de la CFE-CGC, envisage une augmentation de la durée d'activité jusqu'à 41,5 ans en 2020, pour la CFTC, comme pour

les autres syndicats, « ce sera non à un allongement au-delà des 41 ans déjà actés dans la loi », estime Pascale Coton.

Quant à la prise en compte de la pénibilité des métiers, CFDT et CGT estiment qu'elle doit se concrétiser par un départ à la retraite anticipé. Mais pour Danièle Karniewicz, négociatrice de la CFE-CGC, « ce sont des mécanismes d'inaptitude ou d'invalidité qui doivent prendre le relais. Mais en aucun cas la retraite ». Sur le chapitre « ressources », un consensus semble plus facile. Car « tous les syndicats considèrent que la réforme des retraites suppose d'abord de trouver des ressources nouvelles », estime Éric Aubin, à la CGT. Mais lesquelles ? Faut-il privilégier la hausse des cotisations, et si oui, les salariés doivent-ils aussi la subir, au risque de perdre du pouvoir d'achat ? Doit-on, en plus, assujettir de nouveaux revenus, comme la participation, l'intéressement ou les stock-options, à ces cotisations ? Cependant, objecte Jean-Louis Malys à la CFDT, « si on fait cotiser de nouveaux revenus, cela va ouvrir des droits à pension, donc on risque de ne rien gagner finalement ». Faut-il, ensuite, « faire cotiser les profits en taxant les dividendes », comme le veut Solidaires, ou augmenter la taxation des bénéficiaires non réinvestis, comme le souhaite FO ? Enfin, une

augmentation de la CSG peut-elle être « fléchée vers la retraite », selon le souhait de la CFTC ? Mais, dans ce cas, « quel outil va-t-on actionner quand on cherchera de quoi financer la dépendance ? », rappelle Jean-Louis Malys.

Reste un point sur lesquels les syndicats tombent d'accord : « la nécessité de défendre le niveau des pensions », en baisse depuis la réforme Balladur. Si la CFTC veut une retraite égale au smic « pour toute personne ayant fait une carrière complète », la CGT, préfère « des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité ». La CFDT, elle, estime avant tout que « la priorité, c'est de lutter contre les inégalités, les jeunes validant en moyenne 7 trimestres de moins à 30 ans que leurs aînés ». Enfin, ajoute Pascale Coton (CFTC), « il faudra qu'on se mette d'accord pour savoir si tout le monde refuse comme nous un rapprochement entre le public et le privé ».

Les syndicats sont d'accord sur « la nécessité de défendre le niveau des pensions », en baisse depuis la réforme Balladur.

NATHALIE BIRCHEM

Mardi 20 Avril 2010

France

Les syndicats restent en quête de revendications communes

Les responsables retraite de sept syndicats se sont réunis hier pour tenter de rapprocher leurs positions. La volonté de maintenir l'unité est forte, mais les divergences aussi.

Ne pas taire les points qui fâchent, mais parler surtout de ceux qui rapprochent, le tout d'une seule voix : c'est l'exercice difficile auquel devaient se livrer, hier, en fin d'après-midi, les responsables retraite de sept syndicats (tous sauf FO), réunis au siège de la CGT. « On va chercher le maximum de points de convergence sans occulter pour autant les divergences ou chercher à tout prix un texte commun. C'est une remise à plat et une confrontation de nos analyses », résume Jean-Louis Malys (CFDT). L'exercice sera délicat. Certes, « des points d'accord non négligeables se sont déjà dessinés » ces dernières semaines, comme le rappelle Eric Aubin (CGT) : refus d'un calendrier trop serré, maintien du niveau des pensions et de l'âge légal de départ à 60 ans (sauf la CGC), exigences de nouvelles sources de financement non assumées par les salariés. C'est une base de départ, assez solide, sur laquelle ils devaient se concentrer hier soir et qui servira de socle revendicatif au 1er Mai unitaire

appelé par la CGT, la CFDT, FSU, SUD et l'Unsa.

Mais, au-delà, les divergences sur le fond du dossier restent nombreuses. Certains, comme la CGC et l'Unsa, sont ouverts à une hausse des durées de cotisation, quand les autres y ferment plus ou moins la porte. La question du financement divise aussi, malgré quelques convergences, comme la volonté de taxer plus fortement les revenus du capital. Les positions seront alors d'autant plus dures à rapprocher qu'aucun syndicat ne voudra céder trop de terrain sur un tel dossier. « On ne veut pas tomber sur l'illusion d'un accord comme en 2003 », a prévenu François Chérèque (CFDT) dès vendredi.

Désaccord sur les modes d'action

Alors que l'intersyndicale se retrouvera lundi prochain pour commencer à évoquer l'après-1er Mai, les débats devraient aussi vite se tendre sur les modalités d'action. FO a mis les pieds dans le plat, au début du mois, en exigeant

une grève de vingt-quatre heures, jugeant les manifestations à répétition inefficaces, a fortiori au vu du calendrier resserré adopté par le gouvernement. Une petite musique qui agace au plus haut point la CFDT mais qui commence à séduire Solidaires. Au centre du jeu, la CGT ne cesse de hausser le ton mais reste discrète sur ses intentions réelles après le 1er Mai. A l'opposé, ni la CGC ni la CFTC ne sont prêtes, à ce stade, à descendre dans la rue. Les positions des uns et des autres pourraient évoluer sitôt le 1er Mai passé, au vu du succès ou non de ce « rendez-vous crucial » (CGT). Pour le préparer, des actions locales devraient avoir lieu aujourd'hui dans les entreprises sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les retraites. Elles s'annoncent toutefois très limitées.

D. P.



Mardi 20 Avril 2010

Rebonds

Économiques

Retraites : remettons tout à plat

Les prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR) sont-elles volontairement catastrophistes? En vérité, ce qui pose problème, ce sont surtout les interprétations trompeuses qu'en font la droite, le Medef et tous ceux qui veulent faire peur. Pour l'essentiel, le COR s'est contenté de rappeler ce que nous savions déjà. Pour régler le problème des retraites à l'horizon 2030, il suffit d'augmenter le taux de cotisation de 5 points. Ou bien de travailler cinq ans de plus. Ou toute combinaison des deux mesures. Si l'on se projette en 2050, ces chiffres doivent être multipliés par deux. Ces projections sont évidemment très incertaines. Mais le COR a fait de son mieux, et les ordres de grandeur fournissent un guide utile pour la réflexion. Actuellement, nous versons chaque mois environ 25% de nos salaires bruts en cotisations retraite. Si nous faisons le choix de porter ce taux à 30% d'ici 2030 et 35% d'ici 2050, alors tous les déficits disparaissent. Certes, ce choix n'a rien d'évident, car il amputera une part non négligeable des faibles gains de pouvoir d'achat à venir. Si ces gains se limitent à 1% par an dans les vingt ans qui viennent, alors la hausse des cotisations en absorbera un quart. C'est un choix collectif que rien ne nous interdit de faire. Alors pourquoi se dispute-t-on?

La première complication est justement que plusieurs choix sont possibles. On peut faire porter une partie seulement de l'ajustement sur les hausses de cotisations et l'autre partie sur l'amélioration du taux d'emploi des seniors d'ici à 2030. Pour tous ceux qui ont la chance d'avoir un travail qu'ils aiment (et on

peut espérer qu'ils seront de plus en plus nombreux), la retraite n'est pas forcément synonyme d'émancipation. Le problème est qu'en acceptant de discuter de l'allongement de la durée du travail, on peut se retrouver à pénaliser des personnes qui ne peuvent pas travailler plus longtemps. De ce point de vue, l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite serait la pire des solutions. Et vu que le pouvoir en place refuse toute discussion sur l'augmentation des cotisations, on se retrouve dans un dialogue de sourds.

La seconde complication tient au fait qu'il serait extrêmement malvenu avec la récession actuelle de ponctionner les salariés. Et ce serait injuste : une bonne part des déficits de la période 2010-2020 provient de l'arrivée à la retraite des générations du baby-boom. Ce choc aurait dû être provisionné. Un fonds de réserve des retraites avait bien été créé sous le gouvernement Jospin mais il n'a pas été alimenté depuis 2002. L'irresponsabilité budgétaire a atteint depuis 2007 de nouveaux sommets : on a distribué sans compter des milliards en niches fiscales nouvelles et autres dépenses inutiles (voire nuisibles : heures supplémentaires, intérêts d'emprunt), sans mettre un centime dans le fonds de réserve. Il faut commencer par annuler ces mesures. Il est parfaitement légitime pour amortir le choc du baby-boom d'avoir recours à des financements exceptionnels (profits et revenus financiers...) comme vient de le proposer Martine Aubry. Mais on ne va pas rétablir l'équilibre des retraites en 2030 ou 2050 uniquement en taxant les profits pétroliers ou bancaires. Ce ne serait d'ailleurs pas

sain: afin de maintenir un lien fort entre travail et retraite, il est préférable que les cotisations demeurent la source principale de financement. On en vient à la troisième complication, la plus substantielle. Il est très difficile dans le cadre du système actuel d'avoir un débat serein sur le taux de cotisation et la part du revenu national qu'on souhaite consacrer aux retraites. Pour une raison simple : du fait de l'empilement des régimes (salariés, non salariés, public, privé, cadres, non-cadres...) et de l'extrême complexité des règles en vigueur, personne ne comprend rien au lien entre cotisations et montants des pensions.

Une remise à plat s'impose. Avec Antoine Bozio, nous avons proposé un régime unique fondé sur des comptes personnels de droits à la retraite et sur une amélioration du système suédois (qui comporte de nombreux défauts). Mais on peut tout aussi bien unifier les régimes en maintenant une présentation sous forme de taux de remplacement à appliquer aux anciens salaires. Si l'on prend en compte toutes les années de travail, ce qui est le plus juste pour les carrières longues et les métiers pénibles, alors les deux options sont équivalentes. En proposant d'universaliser enfin le droit à la retraite (comme on l'a fait pour le droit à l'assurance maladie et aux allocations familiales, et comme il faudra le faire pour l'assurance chômage, qui exclut beaucoup de précaires du public), la gauche pourrait reprendre l'initiative sur les retraites, et montrer qu'elle se soucie à la fois des mesures financières de court terme et de l'équilibre de long

terme.

Thomas Piketty est directeur d'études
à l'EHESS et professeur à l'École

d'économie de Paris. Il est l'auteur,
avec Antoine Bozio, de «Pour un
nouveau système des retraites» (Ed.
rue d'Ulm).

Par thomas Piketty

Tous droits réservés : Libération
A19183CC87F09308655E15B0070911543A14735016A8399310B73BA

Diff. 144 054 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)



Lundi 1er Mars 2010

ENJEUX LES ECHOS : ENJEUX DU MOIS

RÉFORME DES RETRAITES: DU BILLARD À TROIS BANDES

15 Février Nicolas Sarkozy reporte la réforme à l'automne et annonce que le dossier de la pénibilité sera traité « en parallèle ».

Le président de République souhaite manifestement une réforme d'ampleur pour rassurer les observateurs sur sa capacité à juguler les déficits et conforter son capital politique en vue de 2012. Reste à éviter que le projet de loi ne se transforme en épreuve de force avec les syndicats. En allongeant le calendrier jusqu'à septembre, Nicolas Sarkozy désamorçe les accusations de passage en force. En annonçant un examen simultané du dossier de la pénibilité, il se ménage une porte de sortie en cas de conflit dur. Certes, traiter les retraites et la pénibilité a du sens. Certes, cette pénibilité peut être compensée par l'amélioration des conditions de travail. Mais l'examen concomitant des deux dossiers pourrait permettre, le moment venu, de consentir un geste pour certains corps de métiers. De quoi éviter l'enlisement en préservant les mesures emblématiques concernant les retraites, comme un recul de l'âge légal de départ... Mais au risque de recréer, sans le dire, de nouveaux régimes spéciaux.

L. S.

Tous droits réservés : Enjeux Les Echos
AC9C93188F505E08A56D19604203C1163A34795036FB34E3D5D19F3

Diff. 145 598 ex. (source OJD 2005)

[Retour Sommaire](#)

L ÉDITORIAL

Le son du COR

Ce n'est pas le COR qui sonne, c'est le tocsin! Les prévisions (probablement optimistes !) du Conseil d'orientation des retraites donnent le vertige. 40 milliards de déficit dans cinq ans si les choses continuent d'aller leur train ! 60 milliards en 2030 ! 115 milliards en 2050 ! La faillite, nous y voilà ! Depuis vingt ans qu'on multiplie les rapports, les colloques, les « diagnostics partagés » et les demi-réformes tambourinées après d'interminables concertations, la fameuse « bombe à retardement » des retraites ne menace plus de nous sauter à la figure : elle a éclaté !

La vérité, arithmétique, est aussi simple qu'une règle de trois. Notre système de répartition imaginé après la guerre, au temps de la démographie galopante et du plein emploi, est tout bonnement en coma dépassé. La chute de la natalité, l'allongement de la durée de la vie et la folle idée (merci Mitterrand !) de ramener l'âge de la retraite de 65 à 60 ans ont mis à bas le bel édifice. La crise et le chômage ont achevé d'en disperser les débris. Point n'est besoin d'être prix Nobel d'économie pour comprendre qu'un nombre toujours plus faible d'actifs, travaillant toujours moins longtemps (bravo les 35 heures !), ne peuvent pas financer les pensions d'un nombre toujours plus important de retraités qui, c'est heureux, vivent toujours plus âgés...

Cette vérité, au fond, chacun la connaît. Les syndicats et le patronat. La gauche et la droite. Les Français aussi qui, tous les sondages en témoignent, sentent confusément que, pour sauver l'existence même des retraites, il leur faudra un jour ou l'autre travailler plus tard pour gagner moins, et en profiter moins longtemps.

Mais voilà : cette vérité - et pour cause ! - ne fait plaisir à personne. Personne ne veut donc l'assumer. Ni les syndicats, qui craignent de perdre dans l'affaire leurs derniers adhérents. Ni les socialistes, qui pensent à la présidentielle et voudraient bien que Nicolas Sarkozy fasse le sale boulot. Ni le gouvernement, qui redoute (sans doute à juste titre) une épreuve de force sociale. Ni, il faut bien le dire, les Français qui, tout conscients qu'ils sont du problème, espèrent toujours passer entre les gouttes. Encore une minute, monsieur le bourreau.

Alors, chacun cherche la solution magique, l'échappatoire miraculeuse. Réformer les retraites ? Ce n'est pas le moment... On n'a pas assez discuté... Le gouvernement va trop vite... Il dramatise... Il ne s'y prend pas comme il faut... Travailler plus longtemps ? A quoi bon puisque la croissance va tout remettre à flot... Il y a bien une autre solution, un paramètre auquel on n'a pas pensé... Résultat : quand les Pays-Bas vont reculer l'âge légal de départ à la retraite de 65 à 66 ans, quand l'Espagne, le Danemark, la Norvège et l'Allemagne l'ont déjà repoussé à 67 ans ou vont le faire, quand la Grande-Bretagne réfléchit à un départ à 68 ans, nous en sommes, nous, à discuter gravement du point de savoir (et encore, rien n'est acquis) s'il faut placer la barre à 61 ou à 62 ans ! On en rirait si ce n'était à pleurer.

Et si l'on disait franchement que l'augmentation de la durée de cotisation est un leurre ? Que le report de l'âge minimal de départ à la retraite reste, qu'on le veuille ou non, le meilleur moyen - et en vérité le seul - de retarder l'âge effectif de départ, d'améliorer le taux d'emploi

des seniors et donc de rétablir l'équilibre des comptes ?

Et si l'on disait franchement que ce n'est pas seulement dans la poche des « riches », ni dans la taxation des capitaux, que l'on trouvera les 115 milliards (il faudrait pour cela tripler l'impôt sur le revenu) qui manqueront en 2050 ?

Et si l'on disait franchement qu'il n'est pas acceptable, du point de vue de l'équité, que la retraite des fonctionnaires continue d'être calculée sur la base de 75 % de leur traitement des six derniers mois (sans les primes, il est vrai) contre 50 % des 25 meilleures années pour les salariés du privé ?

Et si l'on disait franchement, enfin, qu'il est absurde de continuer, par pure idéologie, à fermer la porte à la capitalisation dont les fonctionnaires, qui bénéficient de la Préfon, savourent chaque jour les vertus ?

Dire les choses telles qu'elles sont ? En tirer vraiment les conséquences, sans chercher à finasser ni à acheter la complaisance de la CGT ? Chiche ! Pour Nicolas Sarkozy, une telle « rupture » avec des décennies d'hypocrisie collective et de procrastination nationale n'irait pas sans risque. Mais, au point où en est la droite, qui peut croire qu'il y en aurait moins à ne rien faire, ou à faire à moitié ? Le printemps sera chaud, l'automne aussi, et alors ? La réforme des retraites fournit à Nicolas Sarkozy l'occasion - la dernière, sans doute - de prouver aux Français, et à ses électeurs, que son courage politique est intact, sa capacité réformatrice, inentamée. Pour lui, ce n'est pas le COR qui sonne, c'est l'heure de vérité.

ALEXIS BRÉZET

Europe et international

Le Monde

Mardi 20 Avril 2010

Le Monde Economie

Dossier

G20 social Le monde du travail aussi a besoin de régulations

La montée en puissance des pays émergents pousse les syndicats à renforcer de nouveaux modes d'action internationale Au Brésil, en Chine ou en Inde, la défense des travailleurs se construit pas à pas, entre violences, négociations et interventions de l'Etat

A la veille du premier G20 social, attendu à Washington les 20 et 21 avril, les ministres du travail et de l'emploi devaient consulter lundi 19 avril les partenaires sociaux du Brésil, d'Inde, d'Indonésie... comme de France ou du Canada, venus leur adresser une " *déclaration syndicale internationale* " signée par la Confédération syndicale internationale (CSI), les fédérations syndicales internationales (FSI) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC). Hormis ceux de Chine et d'Arabie saoudite, les syndicats des pays émergents et des pays industrialisés ont élaboré ensemble ce programme en faveur d' " *un nouveau contrat social* " au service de l'emploi, du respect des droits fondamentaux et de la liberté syndicale. A l'issue de la réunion ministérielle (qui se tiendra sans les délégations européennes pour cause de nuage islandais), les conclusions devront être transmises aux chefs d'Etat du G20 qui se retrouveront à Toronto (Canada) en juin.

Cette volonté de coordination au niveau mondial a pour objet de relever les défis de la crise. Mais la mondialisation et la montée en puissance des pays émergents, qui ont modifié les rapports de force sociaux, ont-elles laissé la place pour une négociation collective efficace ? Si c'est le cas, les organisations syndicales sauront-elles la prendre ?

Dans un premier temps, " *la mondialisation a mis les syndicats en présence d'une nouvelle norme. Alors que les négociations avaient longtemps été encadrées par les gains de productivité et l'inflation, la norme est devenue la compétitivité. En Belgique, une loi a ainsi été adoptée dans les années 1980 pour la sauvegarde de la compétitivité belge face à la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Selon ce texte, les hausses de salaires devaient se faire dans le respect de la compétitivité* " , note Mateo Alaluf, sociologue à l'Université libre de Bruxelles.

En réaction, les syndicats belges, allemands, luxembourgeois et néerlandais ont constitué en 1998 " le groupe de Doorn ", une initiative de coopération transnationale alors inédite, destinée à harmoniser les négociations salariales. Et, en 1994, une directive européenne a créé les comités d'entreprises européens, pour que le droit d'information et de consultation des travailleurs soit respecté au-delà du sol national.

Avec la mondialisation, le champ de la coopération s'est élargi : " *Des réseaux syndicaux s'organisent au niveau de l'entreprise chez Telefonica, Ford ou General Motors* " , rappelle le politologue Udo Rehfeldt, de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES). Plus récemment, " *à l'automne 2009, des syndicalistes canadiens ont sollicité la solidarité des syndicats brésiliens*

pour régler un conflit dans une entreprise brésilienne propriétaire de mines au Canada " , relate John Evans, secrétaire général de la commission syndicale consultative auprès de l'OCDE.

Mais l'éclatement des systèmes de production dans des pays où le respect des droits est très variable, où le secteur informel peut être considérable et la représentativité syndicale totalement inefficace exige des syndicats de faire preuve d'innovation. D'autant que les pays émergents tiennent une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale. " *La Chine - que nous notons 1,6 sur 10 pour les critères des droits de l'homme - , avec un syndicat unique lié au Parti, ne connaît pas de pratiques syndicales libres. L'Inde (5,5 sur 10) dispose bien de l'environnement légal permettant le libre exercice du syndicalisme et le dialogue social, mais il ne s'applique pas forcément en pratique, puisque le secteur dit organisé ne pèse que 7 % de l'emploi total, le reste relevant du secteur informel* " , indique Sylvain Guyoton, vice-président services d'EcoVadis, société spécialisée dans la notation sociale et environnementale des fournisseurs des multinationales.

Répression

Dans de nombreux pays émergents,

l'entrave au droit syndical est courante : " En 2008, il y a eu au moins 76 morts de syndicalistes ou de travailleurs voulant exercer leurs droits syndicaux dans le monde, dont 49 en Colombie , indique Nadine Thevenet, responsable pour la CSI du rapport annuel sur les violations des droits syndicaux dans le monde. *Lorsqu'ils ont des droits, les travailleurs sont souvent maintenus dans une situation qui les empêche de s'organiser pour les défendre. La répression n'est pas toujours mortelle, comme en Amérique latine, mais passages à tabac et licenciements massifs sont des réponses courantes aux mouvements de protestation, en Inde ou en Russie, par exemple. Les dirigeants syndicaux sont également les cibles privilégiées lors des crises politiques, comme ce fut le cas en septembre 2009 en Guinée. "*

Les syndicats mondiaux ripostent par des stratégies de lobbying, au niveau des institutions internationales comme des entreprises. Ils ont ainsi obtenu de la Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale qu'elle conditionne depuis 2007 ses passations de marché au respect des normes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ils ont incité des multinationales à signer la déclaration de l'OIT relative aux droits fondamentaux au travail (liberté syndicale, interdiction du travail des enfants et du travail forcé, etc.) ainsi que les principes directeurs de l'OCDE, qui servent depuis 1976 de code de bonne conduite à ces entreprises. Ce qui a permis à des syndicats privés de parole dans leur pays de porter plainte auprès des autorités du pays d'origine de la multinationale. " *Depuis 2000,*

quelque 120 plaintes ont ainsi été transmises aux "points de contact nationaux", dont la majorité provient, depuis 2006, des pays non membres de l'OCDE, indique John Evans. Mais des pays comme les Etats-Unis, la Corée et le Japon sont toujours réticents à suivre cette incitation. "

" Ces nouvelles pratiques de coopération syndicale se sont accélérées, en raison de la hausse des investissements des entreprises des pays émergents dans le monde et de l'accroissement de leur taille ", poursuit M. Evans.

Parce qu'elles veulent gagner des parts de marché dans les pays occidentaux et sur le marché mondial, les entreprises chinoises ont commencé à s'intéresser aux normes internationales. Leurs organisations syndicales, qui comptent 200 millions de membres, se sont informées sur les principes directeurs de l'OCDE. Ce qui n'empêche pas les entreprises chinoises, par ailleurs, de les ignorer quand elles s'installent en Afrique.

De leur côté, les entreprises occidentales implantées dans les pays émergents tentent de faire respecter les droits fondamentaux, au moins pour sauvegarder leur image. Des coopérations syndicales s'organisent au niveau des groupes. Ainsi, pour faire participer les Chinois aux négociations paritaires, Volkswagen a créé dès 1999 un comité d'entreprise mondial (CEM) sur le modèle des comités d'entreprise européens, où les représentants chinois sont des observateurs. Renault et DaimlerChrysler ont fait de même en 2000 et 2002.

Le contenu des accords conclus dépend du niveau de négociations : " *Les 68 accords cadres internationaux (ACI), passés entre des multinationales et des fédérations internationales de branche, engagent à respecter les droits fondamentaux des travailleurs ; tandis que les accords transnationaux signés dans le cadre des comités d'entreprise européens portent sur les conditions de restructurations, les questions de santé et de sécurité, la sous-traitance et l'intéressement " , indique Udo Rehfeldt. " Les revendications salariales peuvent passer par les négociations collectives de branche, c'est pourquoi le groupe de Doorn s'était constitué au sein de la Fédération de la métallurgie afin de tenter une politique salariale commune ", explique Jean-Marie Pernot, chercheur à l'IRES.*

L'enjeu de la mondialisation est, pour les syndicats, de jouer la complémentarité des niveaux d'intervention entre d'une part l'institutionnel et l'entreprise, et d'autre part le national et le transnational.

68 accords ont été signés entre des groupes mondiaux et des fédérations syndicales internationales, la plupart depuis 2000

Le dialogue social entre lobbying et négociations